

REGLES ET COÛT D'ACCES À LA BIBLIOTHEQUE, À LA CARTOTHEQUE ET AUX ARCHIVES GEOLOGIQUES ET MINIERES

Accès

Du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Pour la consultation des *Archives géologiques et minières* un rendez-vous avec l'un des responsables est obligatoire (daniel.baudet@africamuseum.be; stijn.dewaele@africamuseum.be).

Dans le cas de la *bibliothèque* et de la *cartothèque*, un rendez-vous n'est pas obligatoire mais très vivement conseillé pour éviter de se présenter alors que les responsables sont absents ou que le Musée est fermé (ariel.boven@africamuseum.be; nathalie.andries@africamuseum.be).

Moyens d'accès au département de géologie : Bâtiment A, porte A1 au sud, voir carte à la fin de ce document ou sur le site <http://www.africamuseum.be/museum/visiting/admission/access>

Conditions de consultation

Consultation de documents publiés (cartothèque et bibliothèque)

Avec un rendez-vous, les documents peuvent être préparés d'avance pour votre visite. La consultation est gratuite. Les photocopies sont permises et elles sont réalisées au prix de 0.25€ par page pour le format A4 et 0.5€ pour le format A3 en noir et blanc et respectivement de 0.5€ et 1€ pour la couleur. Dans le cas de scanning, le prix est de 0.5€ la page avec un forfait de 10€ pour l'ensemble des documents scannés.

Les cartes peuvent être achetées au prix indiqué dans le catalogue (voir le site web : <http://www.africamuseum.be/museum/research/natural-sciences/earth-sciences/cartography/doc/CatalogueMapsENG.pdf>)

En cas d'éditions limitées ou d'un exemplaire unique, il est possible d'obtenir une copie du document auprès de nos services ; le prix de la copie dépend de l'échelle du document et du procédé de reproduction utilisé.

Dans le cas d'une consultation d'un ensemble de documents en vue d'une recherche, ceux-ci sont préparés par nos spécialistes ; ces documents peuvent alors être consultés à la date convenue par rendez-vous. Un prix de 600€ par jour sera demandé pour la préparation et l'assistance à la consultation de cet ensemble de documents.

Consultation de documents non publiés (archives géologiques et minières).

Les archives ne sont pas ouvertes au public et un coût de consultation est à régler.

Le coût de consultation des archives est de 400€ par jour et par personne. Un maximum de deux personnes sera autorisé à consulter les archives en même temps. La consultation se fait en présence d'un responsable du MRAC qui préparera d'avance les documents requis et fournira une assistance durant la consultation qui se fera aux dates convenues.

La reproduction de documents des archives par quelque moyen que ce soit, par photographie, photocopie ou scanning par exemple, est interdite.

La sélection des dossiers d'archives à consulter se fait par l'entrée dans notre base de données de critères concernant la localisation, les éléments concernés, etc... afin de produire une liste de dossiers répondant à ces critères de sélection.

Dans le cas de la République Démocratique du Congo, il est possible de faire ses propres recherches sur le site www.DRCmining.com et ce à travers les archives du Musée mais aussi de divers instituts congolais.

Toutefois, il est préférable lors de la prise de rendez-vous avec nos services de nous donner les éléments de recherche afin que nous lancions notre propre recherche ; notre expérience en la matière nous permet généralement d'affiner les résultats de la recherche et de réduire le nombre de dossiers à consulter. Cela nous permet aussi de pouvoir préparer d'avance les dossiers pour le jour de la consultation.

Bien que nous ne réalisions généralement plus de rapports sur nos archives, il nous est possible quand la recherche dans notre base de données produit un grand nombre de dossiers à consulter et lorsque notre charge de travail nous le permet, de proposer un tri plus élaboré. Ce tri plus approfondi permet d'affiner les résultats et réduire le nombre de dossiers à consulter. Dans ce cas, un somme de 600€ par jour de travail est demandée pour cette prestation ; généralement, nous faisons une estimation du coût et nous proposons une somme forfaitaire pour le travail.

Remarques

La majorité de ces archives proviennent d'une période antérieure à l'indépendance des territoires concernés (Congo, Rwanda, Burundi) et il y a très peu de documents avec des données plus récentes ; les informations ainsi contenues dans ces documents peuvent être dépassées et n'indiquent en rien l'état actuel des connaissances sur ces régions.

La grande majorité de ces documents d'archives sont rédigés en français.

D'autre part, pour l'élaboration de la base de données, plus de 5000 dossiers ont été passés en revue très rapidement dans le but de relever quelques indications de lieux, d'éléments chimiques, de types très généraux de contenu mais hormis quelques cas particuliers, aucune étude quelque peu approfondie n'a été faite sur ceux-ci par nos services ; s'il est possible de sélectionner un dossier selon ces critères de tri simples, cela n'indique pas une connaissance du contenu réel des dossiers. La consultation des dossiers d'archives ne permet pas toujours d'y retrouver les renseignements recherchés et le Musée ne pourra en être tenu pour responsable.

Avertissement

1 Il est préférable d'avoir certaines connaissances géologiques pour consulter avec fruit les archives. Le Musée ne sera pas en mesure de fournir une aide de ce type mais pourra fournir une liste de consultants aptes à apporter cette aide ou à rédiger des rapports à la demande.

2 Toute information donnée à nos services dans le cadre de ces consultations n'est pas diffusée puisque nous sommes tenus par le secret professionnel lié à notre tâche.

3 Le Musée ne peut rédiger de demande de visa ou de justificatif à cet effet pour les visiteurs.

Règles et modes de paiement

Le règlement des consultations se fait à la fin chaque journée de travail sauf stipulation contraire de nos services.

Lors du calcul du montant de consultation, toute journée commencée depuis plus de 3 heures sera entièrement due (400€) sinon le montant sera divisé par deux (200€).

Dans le cas d'un travail de préparation spéciale pour la consultation, effectué par le Musée, le travail commencera dès réception du montant convenu au compte du Musée.

Les paiements seront effectués en Euros avant 16h, heure de fermeture de notre service de comptabilité. Ils peuvent être faits soit en cash soit par carte de crédit ou, dans le cas des paiements anticipés, par virement au compte du Musée (voir ci-dessous) ou par internet.

Lors du règlement des sommes dues, une note de frais est remise au visiteur mais pour l'établissement d'une facture, un délai est nécessaire à nos services administratifs et le document sera envoyé à l'adresse indiquée par le visiteur.

Informations bancaires du Musée :

Tous les frais bancaires sont à charge du client.

Comptes bancaires :

DE POST NV

Muntcentrum (1000) Bruxelles BELGIQUE

IBAN: BE21 6792 0078 0603 BIC-CODE: PCHQBEBB

ou

BNP-PARIBAS FORTIS

Warandeborg 3 (1000) Bruxelles BELGIQUE

IBAN: BE93 2300 5434 4167 BIC-CODE : GEBABEBB

Cartes de crédit :

cartes acceptées : VISA, MASTERCARD, EUROCARD, AMERICAN EXPRESS

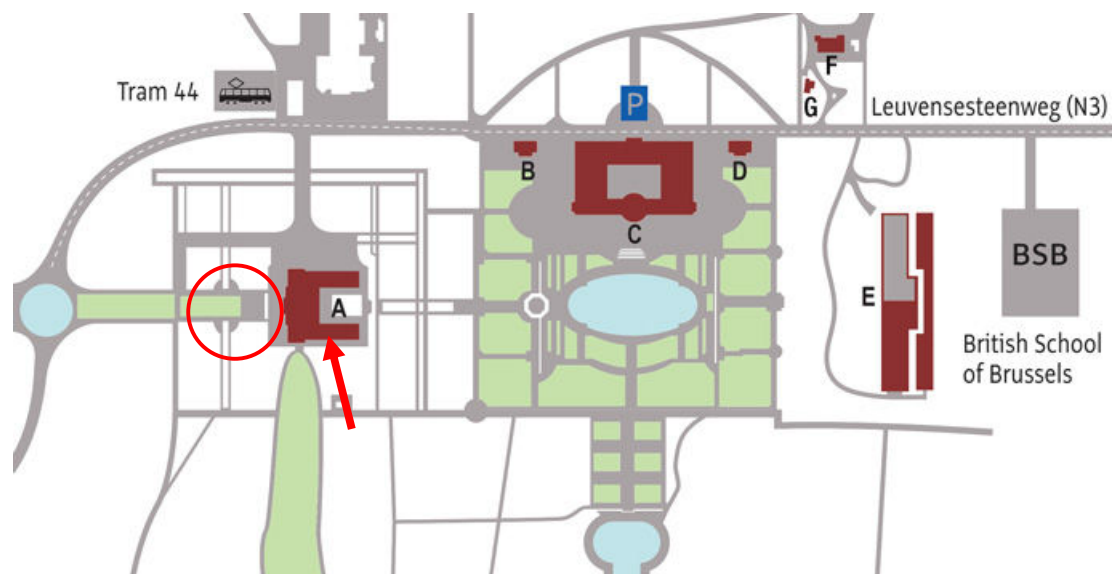
adresse de contact : account@africamuseum.be

Dans le cas de paiement par Internet, veuillez nous communiquer votre numéro de carte, la date d'échéance, le code CVV2-CVC2 et votre signature.

Accès au site

Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC)
Leuvensesteenweg 13 3080 Tervuren - Belgique
Tél (+32) 02 769 52 11 Fax (+32) 02 769 56 38

Le Musée royal de l'Afrique centrale occupe plusieurs bâtiments qui sont répartis dans le parc de Tervuren. Le département de Géologie est dans le bâtiment A, la porte A1 est au Sud (cf plan ci-dessous).



A. Le **Palais des Colonies** est le plus ancien bâtiment du musée. Il héberge une salle de fêtes mais aussi des départements scientifiques. Le département de **Géologie et Minéralogie** ainsi que la section de Préhistoire et Archéologie sont abrités dans l'aile sud. L'aile nord abrite les sections d'Entomologie et d'Invertébrés non-insectes.

B. Le **Pavillon de direction** regroupe un certain nombre de fonctions administratives comme le secrétariat de direction, l'administration, la comptabilité et les ressources humaines.

C. Le **bâtiment du musée** est accessible au grand public. On peut y visiter l'exposition permanente et les expositions temporaires. Les greniers abritent les ateliers et les bureaux des services Education & Culture et Muséologie.

D. La section d'Histoire du Temps colonial est hébergée dans le **Pavillon Stanley**.

E. Le bâtiment **CAPA** abrite les sections d'Ethnographie, Ethnosociologie, Ethnohistoire, Linguistique, Musicologie, Gestion des Collections, Biologie du bois, Géomorphologie, Vertébrés et ICT. On y trouve également la Bibliothèque centrale.

F. Le **bâtiment Finances** abrite la section d'Histoire du Temps présent

G. Ce bâtiment abrite le service des **Publications**.

Accès en auto

Venant de Leuven-Liège

Prendre l'autoroute E40 en direction de Bruxelles, sortir de l'autoroute E40 à Bertem et prendre la N3 en direction de Tervuren. Entrer dans Tervuren et continuer sur la Leuvensesteenweg jusqu'au Musée. Le parking se situe en face du Musée

Venant de Bruxelles

Suivre le RO et prendre la sortie 'Tervuren'. Suivre l'Avenue de Tervuren jusqu'au centre de Tervuren. Au deuxième rond-point, prendre la Leuvensesteenweg (N3) direction Leuven.

ou

Prendre le Tunnel Belliard (N3),

Continuer sur l'Avenue de Tervuren. Traverser les 4 Bras. Au 2ème rond point, tourner à gauche sur la Leuvensesteenweg jusqu'au Musée.

Le Musée se trouve sur la droite et le parking en face.

Venant d'Anvers ou de Gand

Rejoindre la grande ceinture (R0).

Sortir à Tervuren (N227), ensuite tourner à gauche en prendre la Tervurenlaan (N3). Au 2ème rond-point, tourner à gauche sur la Leuvensesteenweg jusqu'au Musée.

Le parking se situe en face du Musée.

Venant de Charleroi ou Mons

Rejoindre la grande ceinture (R0),

Sortir à Tervuren (N227), ensuite tourner à gauche en prenant la Tervurenlaan (N3). Au 2ème rond-point, tourner à gauche sur la Leuvensesteenweg jusqu'au Musée.

Le parking se situe en face du Musée.

Parking

Des espaces de parkings sont accessibles en face du musée. Quelques places sont réservées pour les personnes à mobilité réduite.

Accès avec les transports en commun**Venant de Leuven-Limbourg ou Liège**

Les visiteurs venant du Brabant flamand ou du Limbourg peuvent se rendre en train jusque Leuven et là prendre le bus 315, 317 ou 410 jusqu'à l'arrêt en face du musée. Le bus rapido 410 de De Lijn (Leuven-Bruxelles) s'arrête au terminus du tram 44.

Venant de Bruxelles

La gare la plus accessible est celle de Bruxelles-Central. De là, prendre le métro 1B direction Stockel ; descendre à Montgomery et prendre le 44 « Tervuren » jusqu'au terminus. Le trajet de Montgomery à Tervuren dure 22 minutes. En semaine, il y a 4 trams par heure, le week-end, 3 trams par heure.

Le musée se trouve à 300 m du terminus du tram 44.

Venant de l'aéroport de Bruxelles-National

Depuis l'aéroport de Bruxelles (Zaventem) prendre le bus 830 de De Lijn (Machelen - Groenendaal). Descendre à Tervuren Centre et marcher 10 minutes jusqu'au MRAC. Le trajet dure environ 24 minutes.

Plus d'info

Vous trouverez plus d'infomation sur les sites web www.delijn.be (bus et trams en Flandre) / www.sncb.be (chemins de fer) / www.stib.be (transports en commun Bruxelles).